

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/07/47

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre
21 juin 2024 le LUNDI 1^{er} JUILLET 2024 à 17 Heures 30
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
25 juin 2024

Nombre de conseillers **Etaients présents :**
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET
Présents : 19 Monsieur Guy BRAS - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK
Votants : 21 Monsieur Stéphane FOURNIER - Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA -
Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL -
Monsieur Yves RAOULT - Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET -
Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE -
Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Mme Marie-Antoinette DESHORTIES qui donne procuration à Mme Anne-Caroline RATAJCZAK
Madame Sandrine SERGEANT qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS

Madame Chantal DECOCQ
Madame Micheline LAURENT
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL

AU **Secrétaire de séance :**
Monsieur Olivier QUIGNON

Objet : Modification du mode de restauration du multi-accueil

Monsieur le Maire expose :

Actuellement les repas pour les enfants du multiaccueil « bienvenue chez les p'tits bouts » sont industriels. En effet il s'agit d'assiettes Blédichef pour les plus grands et de petits pots pour les bébés.

Il est de notre devoir, notamment dans le domaine de la petite enfance, de veiller à la santé et au bien-être des tout-petits qui nous sont confiés, et l'alimentation joue un rôle crucial dans ce domaine.

Après avoir examiné les recommandations des professionnels de la santé et les dernières études en la matière, il apparaît que le mode d'alimentation actuel de la crèche peut être amélioré pour mieux répondre aux besoins nutritionnels des enfants. En effet, une alimentation saine et équilibrée est essentielle pour favoriser leur croissance, leur développement et leur santé à long terme.

C'est pourquoi une réflexion a été menée et différents professionnels dans le domaine de la restauration collective des tout petits ont été sollicités.

Après étude et analyse, le prestataire API premiers pas est proposé pour une livraison de repas en liaison froide.

Axés sur des aliments frais, locaux et biologiques, les repas proposés seront adaptés à l'âge et aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Ce changement aura un impact positif sur la santé et le bien-être des enfants de la crèche, et il renforcera notre engagement envers une éducation à la santé dès le plus jeune âge.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter la modification du mode de restauration du multiaccueil « Bienvenue chez les p'tits bouts »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des éléments référents à cette délibération

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 2 juillet 2024
Le Maire,
Alain CAYET.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Alain Cayet', written over the printed name and date.